

# ASSEMBLÉE NATIONALE

14 janvier 2021

---

RESPECT DES PRINCIPES DE LA RÉPUBLIQUE - (N° 3649)

Retiré

## AMENDEMENT

N ° 948

présenté par

M. Charles de Courson, M. Falorni, M. Castellani, M. Clément, Mme De Temmerman,  
Mme Dubié, Mme Frédérique Dumas, M. Lassalle, M. Molac, M. Pancher, Mme Pinel et  
M. Simian

-----

### ARTICLE PREMIER

Compléter cet article par l'alinéa suivant :

« IV (*nouveau*). – Les dispositions du présent article ne s'appliquent pas aux crèches et haltes  
garderies de droit privé. »

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à clarifier le périmètre d'application de la loi, en précisant explicitement que  
les dispositions du présent article ne s'appliquent pas aux crèches et haltes garderies de droit privé.